

DU 21<sup>e</sup> CAMPUS  
siècle



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## POUR FAIRE EMERGER 12 GRANDS POLES UNIVERSITAIRES A VISIBILITE INTERNATIONALE

L'opération campus est un plan exceptionnel en faveur de l'immobilier universitaire lancé à l'initiative du Président de la République. Il s'agit de faire émerger 12 campus d'excellence qui seront la vitrine de la France et renforceront l'attractivité et le rayonnement de l'université française.

*« Nous avons fait le choix de l'Opération Campus car il n'y a pas de fatalité : quelle est la fatalité qui voudrait que les campus aérés, magnifiques, écologiques, heureux, gais, que les bâtiments universitaires modernes et pas lézardés, que les implantations sportives de qualité, que les bibliothèques ouvertes y compris le dimanche, tout cela soit à l'étranger et pas chez nous ? »*

*Nicolas Sarkozy - Discours à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la découverte du Laser, Le Barp (Gironde)  
Jeudi 14 octobre 2010.*

## UN JURY INTERNATIONAL

Lancée en février 2008, l'Opération Campus a pour objectif de répondre à l'urgence de la situation immobilière : aujourd'hui près du tiers des locaux universitaires sont vétustes. Les campus ont été sélectionnés par un jury international, sur concours, en deux vagues (mai et juillet 2008) :

- **Guy Aubert** : physicien, ancien directeur général du CNRS
- **Hubert Blanc** : Conseiller d'Etat honoraire, ancien préfet de région
- **Catherine Cesarsky** : Haut commissaire à l'énergie atomique, astrophysicienne, membre de l'Académie des Sciences ;
- **Jean-Lou Chameau** : Président de Caltech (Los Angeles) et ancien président de Georgiatec (Atlanta) ;
- **Jacques Glowinski** : chercheur de l'INSERM, spécialiste reconnu en neuropharmacologie, professeur honoraire au Collège de France ;
- **Françoise Benhamou** : Economiste ;
- **Gilles Pélisson** : Directeur général du groupe Accor ;
- **Robert Lacroix** : ancien Recteur de l'université de Montréal.

## QUATRE CRITERES D'EVALUATION

Les 66 dossiers remis par les équipes candidates ont été examinés par un comité de sélection composé de huit personnalités expérimentées et indépendantes. Ils ont ensuite été évalués selon quatre critères principaux :

- l'ambition scientifique et pédagogique du projet ;
- l'urgence de la situation immobilière et la capacité à optimiser le patrimoine immobilier ;
- le développement de la vie de campus ;
- l'insertion du projet dans un tissu régional socio-économique et son caractère structurant et dynamisant pour un territoire.

Ces projets doivent aussi être exemplaires en matière environnementale, en matière d'accessibilité pour les handicapés et en termes d'intégration des nouvelles technologies.

A l'issue de la sélection, le jury a retenu 10 campus : « Aix-Marseille Université », « Université de Bordeaux », « Campus Condorcet », « Grenoble Université de l'innovation », « Lyon Cité Campus », « Campus Montpellier-Sud de France », « Universités de Paris », « Campus du plateau de Saclay », « Université de Strasbourg » et « Université de Toulouse » et a établi une liste complémentaire.

Après l'examen des dossiers, Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a fixé entre février et septembre 2009 la dotation allouée à chaque campus pour permettre un démarrage opérationnel rapide.

Dans le cadre du plan de relance, il a été décidé, en novembre 2008, de retenir deux campus supplémentaires, classés 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> par le jury international, et financés par des crédits budgétaires : le « Campus Grand Lille » et le « Campus Lorrain ».

## CHIFFRES CLES

- **66** dossiers adressés au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- **12** projets retenus impliquant **46** universités, **40** écoles et les principaux organismes de recherche
- **760 000** étudiants et **24 000** chercheurs concernés